L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES A LE SOUCI DE SON ENVIRONNEMENT.

SI VOUS REMARQUEZ DES MAUVAISES ODEURS, VOUS ÊTES INVITÉS À LE SIGNALER.

PROCÉDURE DE SIGNALEMENT

NUISANCES, ODEURS

Du lundi au dimanche - 24 h sur 24

Communiquez avec la Ville de Montréal

514 280-4330
option « environnement »

CES INFORMATIONS SONT NÉCESSAIRES AU TRAITEMENT D'UNE PLAINTE :

Vos coordonnées

- nom, adresse, courriel, numéro de téléphone

Lieu ou établissement visé

- Nom et adresse de l'établissement visé par la plainte ou le lieu précis de vos observations

Vos observations

Description de l'événement :

- Heure, durée et fréquence
- Effets incommodants, s'il y a lieu

MONTREAL.CA/RDPPAT

Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles
Montréal

mise à jour avril 2021

L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES A LE SOUCI DE SON ENVIRONNEMENT.

SI VOUS ÊTES TÉMOIN DE DÉVERSEMENTS SUR LA VOIE PUBLIQUE VOUS ÊTES INVITÉS À LE SIGNALER.

PROCÉDURE DE SIGNALEMENT DÉVERSEMENTS

Du lundi au dimanche - 24 h sur 24

Pour les déversements liquides	Communiquez avec la Ville de Montréal	**514 280-4330** option « environnement »
Pour les déversements solides	Communiquez avec le Bureau Accès Montréal	**311**

CES INFORMATIONS SONT NÉCESSAIRES AU TRAITEMENT DU SIGNALEMENT :

Vos coordonnées

- nom, adresse, courriel, numéro de téléphone

Informations en lien avec le déversement

- Description du (ou des) véhicule (s) (couleur, type, lettrage)
- Plaque d'immatriculation
- Nom de l'entreprise concernée

Vos observations

- Date et heure de l'événement
- Période où les événements se sont déroulés

MONTREAL.CA/RDPPAT

Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles
Montréal

mise à jour avril 2021